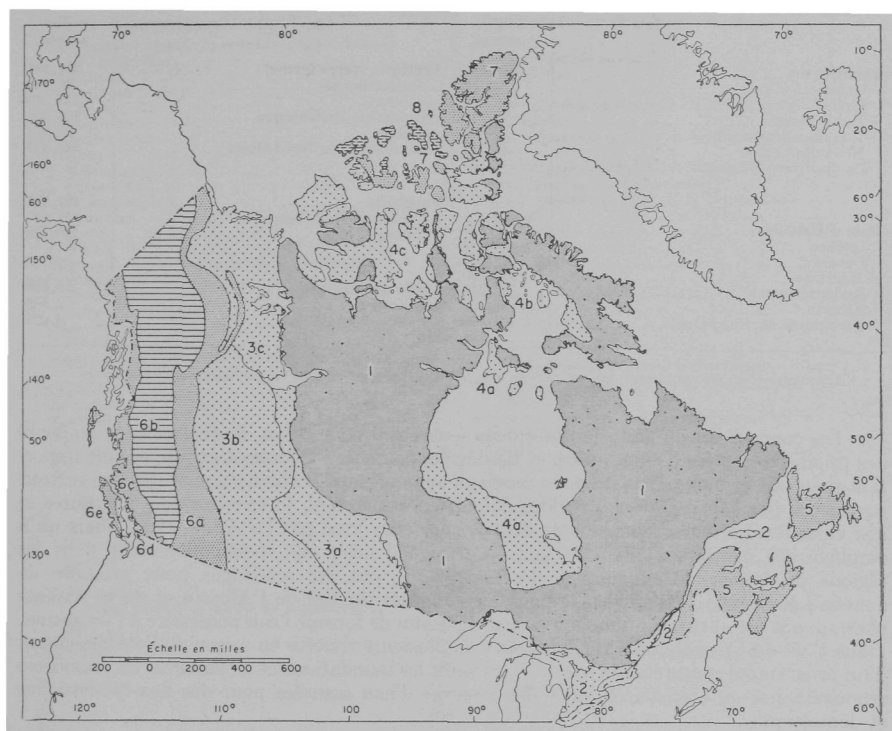


c'est-à-dire celles de la baie d'Hudson et du sud de l'archipel de l'Arctique; 5° les Apalaches canadiennes; 6° les Cordillères de l'Ouest; 7° les chaînes de montagnes de l'Arctique, qu'on a proposé d'appeler la région inuitaine; 8° la plaine côtière de l'Arctique.

Une étude détaillée de ces huit régions a paru dans l'Annuaire de 1935, pp. 3-10.



### RÉGIONS PHYSIOGRAPHIQUES DU CANADA

- |   |   |
|---|---|
| 1. Le bouclier Canadien   | 5. Les Apalaches canadiennes              |
| 2. Les basses terres des Grands lacs inférieurs et du Saint-Laurent | 6. Les Cordillères de l'Ouest:            |
| 3. Les basses terres intérieures de l'Ouest:                        | a) — les Rocheuses                        |
| a) — les basses terres centrales                                    | b) — le plateau et les massifs intérieurs |
| b) — les hautes plaines   | c) — la chaîne Côtière                    |
| c) — les basses terres du Mackenzie                                 | d) — le passage intérieur                 |
| 4. Les basses terres intérieures du Nord:                           | e) — les montagnes insulaires             |
| a) — les basses terres de la baie d'Hudson                          | 7. Région inuitaine                       |
| b) — les basses terres du bassin Foxe                               | 8. La plaine côtière de l'Arctique        |
| c) — les basses terres du sud de l'Archipel                         |   |

### Sous-section 2.—Eaux intérieures

Les eaux intérieures du Canada (abstraction faite des eaux salées situées dans les limites du pays) sont très étendues. Elles forment plus de 6 p. 100 de la superficie totale du Canada. Pour faciliter l'étude de ces eaux, il est bon de la répartir entre les principaux bassins hydrographiques comme au tableau 2.